Présente dans 92 départements et reconnue d'utilité publique depuis 1991, France Alzheimer et maladies apparentées prend aujourd'hui la parole via une campagne nationale pour sensibiliser le grand public à la situation des proches de personnes malades et la nécessité de les soutenir.

L'aidant familial : l'autre victime directe de la maladie !

En France, 850 000 personnes sont atteintes de la maladie d'Alzheimer (ou d'une maladie d'apparentée). Or, ce sont 3 000 000 de personnes qui sont directement touchées si l'on inclut leurs proches, qui les accompagnent au quotidien, avec l'aide de soignants professionnels. Cet accompagnement est sans répit, 24h sur 24, 7 jours sur 7, tout au long de l'année. Ces proches, appelés « aidants », voient leur vie profondément modifiée et doivent faire face à de nombreuses situations de blocage.

France Alzheimer et maladies apparentées leur vient en aide depuis 1985. L'Association souhaite aujourd'hui sensibiliser le grand public au rôle des aidants et à la nécessité de renforcer ce soutien spécifique, à travers un film qui sera diffusé en télévision du 18 janvier 2016 au 19 février 2016 et sur les réseaux sociaux #AidonsLesAidants.

La maladie d'Alzheimer en France, les chiffres-clés

- ***850 000 personnes malades***
- ***3 000 000 de personnes directement concernées***
- ***63 % des personnes malades vivent à domicile***
- ***625 nouveaux cas par jour***
- ***En 2020, 1 Français de plus de 65 ans sur 4 devrait être touché par la maladie d'Alzheimer.***

Ce spot a été conçu gracieusement par l'agence de communication St John's.

Voir le film

Pourquoi les aidants ont besoin de soutien ?

Les aidants sont au cœur de la prise en soin des personnes malades et font face quotidiennement à de multiples difficultés et blocage qu'il convient de les aider à lever :

- *Manque de répit :* une vigilance et un accompagnement qui mobilisent l'aidant 24h sur 24 (toilette, repas, stimulation, tâches ménagères etc.). Des études ont notamment mis en lumière la diminution de l'espérance de vie des aidants qui montrent de grands signes d'épuisement.
- *Souffrance psychologique* : s'occuper d'une personne malade d'Alzheimer est très souvent synonyme d'isolement social, de stress lié à la maladie etc.

- *Souffrance matérielle :* la majorité de la charge financière de la maladie est assumée par les familles : on estime que 1 000 € par mois restent en moyenne à la charge des personnes malades et de leur famille.
- *Une situation particulièrement lourde : s'occuper d'un proche malade quand on est encore en activité professionnelle est particulièrement compliquée. Face à l'augmentation de ces situations si précaires et fragiles, l'Association a décidé en 2016 de mettre cet axe au cœur de son action et de sa communication.*

Les solutions développées par France Alzheimer et maladies apparentées

Accompagner au quotidien une personne malade d'Alzheimer ne s'improvise pas, il essentiel de se faire aider, de se former, de se faire conseiller. France Alzheimer et maladies apparentées propose des dispositifs de soutien spécifique pour les aidants. Il s'agit d'actions de soutien proposées dans les 92 départements : formation des aidants, groupes de parole, entretiens psychologiques individuels, actions de convivialité… L'Association a également conçu un guide d'accompagnement à distance pour répondre aux questions des aidants http://guide.francealzheimer.org/

En septembre, France Alzheimer a publié un ouvrage ***100 idées pour accompagner une personne malade d'Alzheimer*** **.** Un livre riche, utile, pratique, qui présente des informations concrètes pour les aidants familiaux et professionnels. Ils peuvent y trouver des conseils pratiques pour améliorer concrètement la prise en soin des personnes malades et remplir plus sereinement leur rôle d'aidant.

A propos de France Alzheimer et maladies apparentées

Créée en 1985, France Alzheimer et maladies apparentées est la seule association nationale de familles reconnue d'utilité publique dans le domaine de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées. Elle soutient les familles et les personnes malades, informe l'opinion et les pouvoirs publics, finance la recherche scientifique et forme les bénévoles et les professionnels de santé.